



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
QUIMPER, 19 JANVIER 2022

MOBILISATION DÉPARTEMENTALE DES ACTEURS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À SURMONTER LEURS DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Le plan d'action départemental

Mobilisation des acteurs pour accompagner les entreprises à surmonter leurs difficultés de recrutement

La mise en place de Pactes d'investissement dans les compétences (PIC) sera un atout non négligeable en permettant d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi dans une démarche de réinsertion pourrait être un plus. La déclinaison départementale de ce PIC permettra d'associer les différents acteurs dans une démarche commune vers l'emploi.

Pour l'ensemble des métiers identifiés comme étant difficiles à pourvoir par bassin d'emploi, une démarche départementale couvrant une partie de ces métiers est initiée. Cette démarche se décline autour d'une campagne de promotion des emplois confrontés aux plus grandes difficultés.

Par ailleurs, une campagne intitulée : « #1 mois pour 1 emploi » pourrait permettre de concentrer les actions de communication et les initiatives sur une thématique partagée.



Selon le programme de promotion des emplois suivant :

Février 2022	Agriculteurs salariés et maraîchers, horticulteurs salariés
Mars 2022	
Avril 2022	Aides-soignants et métiers des secteurs médico-sociaux
Mai 2022	Serveurs de cafés restaurants
Juin 2022	Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires
Juillet 2022	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
Août 2022	
Septembre 2022	Professionnels de l'animation socioculturelle
Octobre 2022	Agents d'entretien de locaux et aides à domicile et aides ménagères
Novembre 2022	Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration
Décembre 2022	Employés de libre service et ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires

Le principe consistera à concentrer les efforts autour d'une filière pendant un mois et d'organiser un axe de communication préfectoral autour de ce métier avec l'accompagnement de Pôle Emploi, de la Dsden, du Conseil Régional pour la partie formation et des filières d'entreprises et des entreprises.

Par ailleurs des actions spécifiques auront lieu autour de ces emplois :

- Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
 - Démarche spécifique de recrutement par MRS avec l'accompagnement de Pôle Emploi et des entreprises concernées ;
 - Valorisation de la mesure issue du PIC relative à l'aide de 8000 € pour toute embauche par contrat de professionnalisation ;
 - Valorisation des formations « à la carte » et des formations Qualif emploi programme de la Région Bretagne ;
 - Travail de valorisation avec l'UIMM Finistère, notamment via le dispositif « l'industrie recrute en Bretagne », financé par la Région Bretagne ;
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa-Projet.
- Aides-soignants
 - Travail préalable avec les hôpitaux pour promouvoir l'activité et d'éventuelles portes ouvertes ;
 - Action de valorisation avec les équipes de la Ddsen pour valoriser les filières médico-sociales ;
 - Sensibilisation des acteurs du SPE aux évolutions du métier et de la formation d'aide soignant.e : webinaires prévus au printemps 2022 par la Région Bretagne et les IFAS ;
 - Mobilisation du dispositif Prépa Clés en amont et pendant la formation d'aide soignant.e pour permettre une remise à niveau sur les compétences de base ;
 - Mise en place d'actions de découverte des métiers du soin notamment via le dispositif Prépa avenir Adultes, à destination notamment des demandeurs d'emploi de longue durée ;
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Projet.
- Agriculteurs salariés et maraîchers, horticulteurs salariés
 - Actions à engager avec la chambre des métiers de l'agriculture pour valoriser la filière, organiser des journées portes-ouvertes et des actions de recrutement en mode jobdatings ;
 - Action de journées portes-ouvertes par les exploitants ;
 - Plan de visites des exploitations et de promotion des métiers ;
 - Déploiement de l'action « graines d'agriculture » mise en œuvre par l'ANEFA 29 et financé par la Région ;
 - Promotion des formations agricoles du Qualif emploi programme ;
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Projet.
- Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires
 - Actions croisées avec le Conseil Départemental pour promouvoir les filières et inciter les allocataires du RSA à candidater sur ces emplois ;
 - Actions d'orientations de Pôle Emploi renforcées sur le mois de promotion.
- Serveurs de cafés restaurants
 - Actions de communication avec l'UMHR ;
 - Actions de communication de la préfecture ;
 - Orientation des demandeurs d'emplois et allocataires du RSA vers ces métiers ;
 - Promotion de la formation serveur du Qualif emploi programme ;
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Proje

- Professionnels de l'animation socioculturelle
 - Promotion des accès au BAFA en formation accélérée permettant de déboucher sur un emploi ;
 - Promotion des dispositifs d'accompagnement et de financement du BAFA au niveau départemental ;
 - Promotion des formations qualifiantes des métiers de l'animation (BP JEPS, ATAN) financées par la Région dans Qualif emploi programme ;
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Projet.

- Agents d'entretien de locaux et aides à domicile et aides ménagères
 - Actions de promotion de l'emploi via des actions de communication ;
 - Orientation des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA vers ces filières ;
 - Poursuite des contrats emploi durables, dispositif s'appuyant sur l'engagement à recruter en CDI temps choisi à l'issue de la formation ;
 - Formation Prépa avenir spécifique métiers du grand âge ;
 - Expérimentation de formations prévoyant le financement de permis de conduire et formation qualifiante ADVF.
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Projet.

- Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration
 - Campagne de recrutement par la promotion des filières (Dsdén) ;
 - Campagne de communication sur les métiers de l'alimentation ;
 - Restaurant éphémère (CREPI) ;
 - Promotion des formations de cuisiniers, de crêpiers, commis de cuisine, financés par la Région et Pôle emploi ;
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Projet.

- Employés de libre-service et ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires
 - Action de recrutement par MRS et communication autour de ces méthodes via Pôle Emploi et les entreprises ;
 - Visite d'entreprises et promotion des emplois.
 - Mobilisation des ateliers sectoriels des Prépa Projet.

Concernant les engagements à prendre dans le cadre de cette démarche :

Pour mener à bien cette démarche, les différents acteurs pourront prendre des engagements en termes de moyens développés et de calendrier de suivi des actions.

Une réunion départementale de suivi sera organisée début juin pour faire un état des lieux avant les vacances scolaires dans la même configuration que celle du 19 janvier 2022.

Une réunion conclusive sera organisée fin 2022 pour faire un bilan des opérations et actions réalisées et des résultats obtenus.

Concernant les engagements à tenir par les différents acteurs :

Le Conseil Départemental s'engage à :

- Participer et à faire participer les services d'accompagnement des allocataires du RSA de chaque bassin d'emploi lors des réunions de coordination qui pourront être initiées par les sous-préfets d'arrondissement ainsi que les différents acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, le Conseil Régional pour son volet formation, les collectivités et la Dsden) ;
- S'engager à échanger avec les différents acteurs du suivi des données et des pratiques remarquables qui auront été repérées sur les bassins d'emploi.

Le Conseil Régional s'engage à :

- Souligner que la réussite de ce projet est liée à l'active participation de tous les acteurs et à ce titre les élus du Conseil Régional participeront aux réunions de suivi qui seront initiées par les Sous-Préfets d'arrondissement ainsi que les différents services et acteurs de l'emploi. Reformulation : suivre la mise en œuvre de ce projet dans le cadre des commissions territoriales emploi formation co-gouvernées par l'État et la Région ;
- Amplifier le déploiement de formations au plus près des besoins des territoires, des entreprises et des demandeurs d'emploi souhaitant se former ou se reconverter, en particulier sur les métiers en tension du territoire ;
- Faire connaître l'existence de son site Ideo-bretagne auprès des différents intervenants (<https://ideo.bretagne.bzh/>) pour permettre d'accompagner les demandeurs d'emplois, allocataires du RSA ou personne en reconversion vers les métiers en tension ;
- Rappelle l'importance des CTEF et rappelle qu'ils permettent de dégager des formations à la carte dans des délais très courts de 2 à 3 mois maximum.

Les représentants des filières (UIMM Finistère, Fédération du BTP, CCI) s'engagent à :

- Accompagner la démarche de promotion des activités des entreprises qu'elles représentent par des actions complémentaires de job dating, de promotion des emplois et de portes ouvertes en lien avec l'Education nationale et autre opérateurs de cette démarche ;
- Accompagner la démarche « 1 mois - 1 emploi » avec des action de promotion des emplois des entreprises qu'elles représentent ;
- Se saisir des OPCO pour accompagner cette démarche.

L'État au travers de Pôle Emploi s'engage à :

- Développer les accompagnements via la MRS et notamment envers les petites entreprises et contribuer aux échanges déjà initiés ;
- Participer activement au suivi de cette démarche et l'accompagner dans la mesure de ses moyens, au travers de la démarche #tousmobilisés et en proposant chaque semaine des actions qui visent à réduire les tensions sur les secteurs ciblés.

L'État au travers de l'Education Nationale s'engage à :

- Consolider renforcer sa participation aux CTEF ;
- Mobiliser le Greta et des campus des métiers et qualifications pour répondre aux enjeux ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale pour une meilleure connaissance chez les élèves, parents et enseignants, du monde économique et professionnel ;

- Participer et promouvoir le plan et la démarche « 1 mois – 1 emploi » et à participer aux journées portes-ouvertes organisées par les filières ;
- Accompagner le suivi et participer en tant que de besoin aux instances de cette démarche.

L'État au travers des services préfectoraux s'engageront à :

- Allouer des moyens pour accompagner, initier et soutenir la démarche « 1 mois – 1 emploi » ;
- Initier, impulser et garantir le suivi par les sous-préfets d'arrondissement du bassin d'emploi de la démarche d'accompagnement des différents acteurs ;
- Garantir la pleine participation des services de l'État sur le territoire pour voir réussir cette démarche ;
- Assurer la cohérence et le dialogue des différents acteurs ;
- Faire régulièrement un retour des avancées sur ces démarches et partager les difficultés relevées avec les différents participants.

L'objectif départemental est de réduire de 50 % les offres d'emplois non pourvues sur l'année 2022.



Contact :

Bureau de la communication interministérielle
Tél: 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr
42, boulevard Dupleix
29320 Quimper Cedex



Préfet du Finistère



@Préfet29



Préfecture du Finistère